

Eté 2009

Comme tous les ans, Auvillar a connu un été débordant d'activité, mais 2009 semble avoir battu tous les records tant en termes d'offre culturelle qu'en fréquentation des manifestations.



Des expositions tout au long de la saison

Les expositions de sculptures, de peintures ou de photographies ont rempli les trois salles d'exposition présentes sur la commune : la galerie A7 nous a proposé de très belles expositions avec des artistes variés venant parfois de loin. L'office de



La brocante du 14 juillet

tourisme, après un lifting provisoire mais nécessaire a pu offrir son espace à plusieurs artistes de la région. Enfin, Le Garage a vu défiler de nombreux d'artistes de talent dans les domaines de la sculpture, de la peinture et de la photographie.



L'orchestre de Tübingen, fidèle au rendez-vous

Sur le front de la Saint Noé, les festivités ont, comme toujours, attiré beaucoup de monde. Les photos devraient être visibles à l'office de tourisme dans le courant du mois de novembre.

Au mois de juin, la place de la halle a résonné au son du jazz. Entrée gratuite et ambiance décontractée ont largement contribué au succès de la manifestation.

Le weekend de la fête de la musique a lui aussi connu un grand succès. Stan, pianiste/chanteur et son groupe ont



La fête de la musique

enchanté le public venu les écouter place de la halle tandis qu'à partir de 22 heures la fête continuait dans les restaurants du village. Au dire de tous, ce fut une fête réussie.



Un loto qui aura mobilisé tout le village

Les 3 et 4, ce fut le grand spectacle organisé par l'association ACETO auquel participèrent de nombreux auvillais qui retint l'attention. Une fresque vivante qui a enchanté des centaines de spectateurs et qui fut



Une fresque historique avec ACETO

organisée de main de maître. A plusieurs reprises au cours de l'été, Vincent le Jacquet et Tiphaine ont promené les visiteurs en nocturne dans les rues du village. Des balades à la lumière des torches et au son de l'accordéon au cours desquelles était expliquée l'histoire du village et qui se terminaient par un verre, soit au port, soit à la halle lorsque la pluie et les éclairs étaient trop violents !

La brocante du 14 juillet a rencontrée son succès habituel.

Pour ce qui est d'enchanter nos oreilles, les 40 musiciens de l'orchestre de Tübingen qui participaient aux rencontres



Des pèlerins plus vrais que nature

musicales européennes ont fait leur effet ! Comme tous les ans, ce furent des concerts de qualité exceptionnelle. La musique fut aussi à l'honneur grâce aux américains du VCCA – au Moulin à Nef – et à leurs artistes en résidence



Vincent le Jacquet raconte sous les éclairs

qui nous ont offert un beau récital pour voix et piano sous la halle. Hormis le bal disco de la fête du port et les aboiements des chiens sur la place du château, le mois d'août fut plus calme...

Cet été aura vu la remise en valeur d'une partie de notre patrimoine. Grâce à l'association Citrus, le lavoir a été restauré. Le clocher de l'église a quant à lui vu sa croix redressée. Des travaux ont été nécessaires sur la charpente mais c'était urgent. Quant au parvis de l'église, les travaux ont commencé et ils seront prolongés par ceux de la rue Saint Pierre. Pendant cette période, la rue de l'horloge redevient à double sens alors soyons prudents !

Journal d'Auvillar

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Le mot du maire

Après programmes et projets, place aujourd'hui au concret. Rénovation du lavoir : Des jeunes venus du monde entier ont œuvré sous la houlette de Messieurs Brune, Devaux et Lamer, avec la participation des employés municipaux. Le résultat confirme la motivation de ces jeunes découvrant le "métier" et les qualités pédagogiques de nos trois spécialistes.

Restauration de la Chapelle du Port : Maçonnerie, charpente et couverture pour un montant de 118 900 Euros, elle a débuté. Aménagement de la place devant le cimetière, emmarchement et parvis de l'église : Les entreprises ont commencé les travaux juste après le marché potier pour un montant de 160 000 Euros. La rue Saint Pierre, la petite rue Lagarde vont aussi être refaites et dans une logique tout à fait naturelle, puis suivront la rue du Palais, la rue Obscure, la rue Jonca pour terminer le cœur de la cité. Maintenant nous réfléchissons à l'aménagement de la promenade des Moines.

Les associations : Elles continuent à faire vivre le village. Les animations traditionnelles ont attiré beaucoup de monde. D'autres, nouvelles, les randonnées des parcours du cœur, le spectacle de rue (ACETO) ont fait souffler un vent de renouveau sur notre cité. Il suffit d'avoir constaté l'engouement pour les visites de Jacquet et Tiphaine pour en être persuadé Annick Sarraut, présidente de l'Office du Tourisme a réuni et remercié la soixantaine de bénévoles qui ont participé à la réussite des animations de l'Office. Le Conseil municipal et moi-même remercions chaleureusement à notre tour, tous nos concitoyens qui participent au devenir de notre cité. Souhaitons enfin la bienvenue à Mme et M. Chouard nos nouveaux commerçants. Ils ont repris la boulangerie de Mme et Mr Boréan, à qui nous disons bonne chance dans leur nouvelle vie.

Après les potiers, le parvis

Aussitôt les étals des potiers rangés, ce fut au tour des Entreprises MORINI et ESBTP de prendre place sur le parvis de l'église St Pierre.

En effet, depuis le 12 octobre, les travaux ont débuté pour cinq mois. Ces deux entreprises ont été choisies suite aux appels d'offres lancés selon les procédures réglementaires. Cinq mois durant lesquels le parvis de l'église sera complètement remodelé selon le projet présenté à la population lors de la réunion publique du 24 avril dernier et selon les recommandations de l'architecte des bâtiments de France.

Durant cette période, l'accès à l'église, ainsi qu'au cimetière seront assurés en toute sécurité.

En revanche, la circulation sera réglementée dans la rue St Pierre et la circulation rue de l'horloge sera passée en double sens.

Cette première tranche de travaux sera suivie, dans la foulée par la rue St Pierre, la rue de l'église et la petite rue Lagarde.

Le centre du village va donc être animé pendant quelques temps encore. Nous remercions par avance les Auvillais pour leur compréhension et leur patience. Tous ces projets peuvent être consultés en Mairie.



Rebond

Voici quelques mois, nous nous interrogeons dans les colonnes du Petit Journal (PJA n° 2 du 25/07/2008) sur le déclin (relatif) de l'implication des Auvillais au sein des associations et sur le désintérêt de la population à l'égard de certaines manifestations. Nous terminions notre propos par l'interrogation suivante : « Est-ce un mal général de notre société où celui de notre cité ? Seuls les Auvillais et Auvillaises peuvent apporter le remède : le goût de l'investissement, le bénévolat, l'amour de son village. »

Ces dernières mois, deux événements sont venus apporter, sinon un remède, au moins une réponse à cette interrogation et montrer que la capacité de mobilisation de notre village était intacte. Tout d'abord, au cours du mois de juin, nous avons pu être les témoins du succès de la mobilisation au profit de l'association VML (Association vaincre les maladies lysosomiales dont l'objet est de soutenir la recherche scientifique et médicale et organiser des actions de soutien au profit des familles touchées par ces maladies génétiques rares). Les Auvillais, profondément émus par le cas du petit Mathieu, ont largement répondu présents et ont su se joindre aux multiples initiatives pour marquer leur solidarité envers Mathieu et sa famille. Il est impossible dans ces quelques lignes, d'énumérer toutes les initiatives et saluer tous ceux qui ont permis la réussite de cette mobilisation. Les bénévoles furent nombreux et motivés pour assurer l'organisation des différents événements dont le point d'orgue fut le loto du 14 juin organisé par "Auvillar en fête". La mobilisation des Auvillais fut à la hauteur des attentes des organisateurs et le résultat dépassera même largement leurs espérances.

Conseil municipal du 8 juin 2009

Ceci est un résumé. Le compte-rendu complet ainsi que les chiffres sont consultables en Mairie.

REQUALIFICATION DES RUES ET PLACES DU CENTRE ANCIEN : Ce dossier a été examiné par la commission travaux le 4 Juin 2009.

La réfection des rues sera réalisée directement par la Communauté de Communes des Deux Rives.

La Commune assurera la maîtrise d'ouvrage uniquement pour la partie « Parvis de l'Eglise » et le réseau pluvial des rues.

Les travaux seront réalisés en plusieurs phases:

Phase 1 - 2009 - Parvis de l'Eglise, Réseau pluvial Rue St-Pierre/Petite Rue Lagarde

Phase 2 - 2010 - Réseau pluvial Rue du Palais/Petite rue du Palais, Place du Palais/Rue obscure/rue de l'église

Phase 3 - 2011 - Réseau pluvial Rue et place du couvent, Rue Junca/Rue Laspalanques.

Le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité le projet présenté.

PLAN DE RELANCE EN FAVEUR DU DEVELOPPEMENT DU NUMERIQUE DANS LES ECOLES RURALES :

Un programme initié par l'Etat dans le cadre du plan de relance prévoit l'équipement numérique de 5 000 écoles situées dans les communes rurales de moins de 2000 habitants.

L'équipement complet comprend : tableau blanc interactif, ordinateurs, imprimantes, micro ordinateurs portables etc.

L'Etat subventionne le projet à hauteur de 80% du montant total HT. Considérant que l'acquisition de ce matériel permettrait aux enfants de disposer d'outils pédagogiques performants, les écoles d'Auvillar ont fait connaître leur intention de déposer un dossier de candidature.

Le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité le projet présenté.

RESTAURATION CHAPELLE DU PORT :

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal, que compte tenu du coût prévisionnel des travaux arrêté à 150 000 €, il a été décidé de passer un marché à procédure adaptée.

Après analyse détaillée des offres par le Service départemental de l'Architecture, l'offre déclarée économiquement la plus avantageuse est celle de l'entreprise VICENTINI/HILAIRE. Le Conseil

municipal à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer le marché. Les travaux devraient débuter en septembre.

QUESTIONS DIVERSES :

Quelques dates à retenir :

- Le 16 Juin 2009 à 19 heures sous la Halle, le VCCA organise un repas ouvert à tous.

- Le 14 Juin à 16H Place de la halle, un loto sera organisé par « Auvillar en fête ». La recette sera reversée à l'Association Vaincre les Maladies Lysosomales afin de financer le programme de recherche.

- Dans le cadre d'une grande opération d'éducation à l'environnement, l'école d'Auvillar a remporté un concours organisé par WWF France qui consistait à élaborer trois menus d'une journée de printemps. La remise des prix aura lieu le 5 Juin 2009. Les élus sont invités à y participer.

- L'enquête publique concernant la modification N°1 du Plan Local d'urbanisme se déroulera du 16 Juin au 18 Juillet 2009. Le commissaire enquêteur recevra le public à la Mairie les mardi 16 juin, mercredi 1er juillet et samedi 18 juillet.

- Melle Ursula CHALARD, nouvelle gérante de « La cave », devrait réouvrir cet établissement très prochainement.

Débits de boissons :

Les détenteurs d'une licence de débits de boissons qui en ont fait la demande ont été autorisés par arrêté municipal en date du 27 mai 2009 à occuper le domaine public en vue d'y installer une buvette.

Auparavant Monsieur le Maire a jugé opportun d'organiser une réunion en présence de toutes ces personnes afin de leur rappeler, entre autre, la législation sur les débits de boissons. Malgré cela et afin de se préserver en cas de non respect de la réglementation en vigueur Monsieur le Maire précise qu'il a dans l'article 5 du dit arrêté mentionné:

« En cas d'infraction constatée par les services de l'Etat à la législation sur les débits de boisson ou sur les conditions d'hygiène et de salubrité, la concession sera annulée de plein droit. Si des aménagements ont été effectués, il appartiendra au bénéficiaire de la concession de les retirer dans les 48 heures suivant la mise en demeure adressée par la collectivité. »

La Gendarmerie et le service des Douanes seront chargés chacun en ce qui les concerne de l'application de la réglementation et de dresser procès-verbal si nécessaire.

ADSL :

La Communauté de Communes interrogée sur l'avancement de ce dossier, a confirmé que le dossier était en cours d'instruction et que la commune devrait être desservi courant 2009.

Modernisation des réseaux de distribution :

Dorénavant une permanence «accueil collectivités» sera assurée par ERDF. Un interlocuteur privilégié présent en permanence au bureau pourra traiter les affaires urgentes.

Urbanisme :

Il est fréquemment constaté que des pétitionnaires déposent une demande de permis de construire et réalisent des travaux différents de celle-ci. Cela constitue un délit. Dans le cadre de ses pouvoirs de police, Mr le Maire a invité deux personnes à effectuer des travaux modificatifs afin de respecter le permis de construire. Devant l'inertie des contrevenants plusieurs élus suggèrent que l'on soit plus prompts à constater l'infraction et que l'on n'hésite pas à saisir le Procureur de la République afin que des poursuites soient engagées.

Sécurité routière et circulation dans le village :

Monsieur le Maire a précisé que les arrêtés municipaux existants vont être revus et que ce problème de la circulation et du stationnement doit être revu dans son ensemble.

Mr Bernard ROBERT, délégué à la sécurité routière, a proposé de prendre contact avec le nouveau chef de Brigade dès son arrivée, afin d'étudier les problèmes de sécurité et de circulation dans le village.

Divagation des chiens :

Malgré plusieurs articles parus dans le Petit Journal relatif aux problèmes rencontrés par les élus au sujet de la divagation des chiens, la situation n'a guère évolué. Devant l'exaspération grandissante des élus et de la majorité des auvillais, il est décidé de rédiger très rapidement un nouvel arrêté municipal et de demander à la Gendarmerie de faire respecter ces dispositions et de dresser procès verbal aux contrevenants.

Au mois d'août à la canine.



La société canine auvillaise

Nous avons une belle dame qui avec ses 32 printemps, est dans la force de l'âge.

Grâce à une équipe dynamique dirigée depuis 30 ans avec une main de maître par l'ancien Président Jean-Paul Buffa, la manifestation annuelle du mois d'août est devenue incontournable comme l'a souligné la presse ce 9 août 2009.

Oui, malgré la disparition tragique du Président Gille Soucaret le 12 février 2009, la société a reconstitué l'équipe dirigeante en élisant Vincent Madaule, Président et comme grand argentier le Président honoraire Jean-Paul Buffa, secrétaire Marie-Thérèse Desprez et Charles Merle Vice-Président.

Cette 32ème foire concours de chiens 2009 a été un succès tant par la quantité de chiens que par le nombre de visiteurs.

Dès 9h30 une quarantaine d'Américan Staffordshire Terrier défilait devant la juge, dans une parfaite obéissance. Venait ensuite la présentation des nombreuses meutes à la belle allure.

La matinée agrémentée par les morceaux musicaux des sonneurs de trompe se terminait avec la remise des coupes par, entre autre Jean-Michel Baylet, Christiane Astruc, Robert Benech et Michel Delrieu.

Viens peindre a toujours autant de succès



Les récompenses aussi nombreuses que variées, y compris de valeur, ont fait des heureux.

L'après-midi était réservé au concours de chiens de toutes races avec un prix spécial « Pointer ». Bien sûr il y avait également le côté vente, de chiots de toutes races, une centaine, dont beaucoup ont trouvé preneur.

Malgré le temps légèrement maussade ce fut une réussite et l'équipe qui entourait Vincent MADAULE se félicite

de ce succès, car ne l'oublions pas, si Auvillar est incontournable, il est dû également au fait, que dans le département, la plupart des manifestations canines ont disparu.

Nous espérons donc que la 33ème de 2010 sera encore une parfaite réussite.

Gendarmerie



Le commandant de brigade Richard

L'adjudant Richard a pris le commandement de la brigade d'Auvillar suite au départ de M Delmas. Nous lui souhaitons la bienvenue ainsi qu'à sa famille.

Balade contée

Mardi 25 août, c'est la dernière balade nocturne théâtralisée. 21 h, les Auvillais, les derniers vacanciers, mais aussi nos voisins de Castel et de Montauban, se pressent autour de la Halle, nous serons, ce soir près de 150. C'est par une visite insolite d'une heure trente, à la lueur des flambeaux, que Tifaine et Vincent le Jacquet, en tenue d'époque, nous emmènent, au son de l'accordéon, sur les pas des pèlerins de St Jacques. Le succès est tel que nous les retrouverons volontiers l'année prochaine, avec de nouvelles idées, sans doute...



Vincent et Tiphaine font découvrir le village

Viens peindre Auvillar

62 peintres, amateurs ou confirmés, se sont installés aux détours des ruelles pour participer au concours de peinture organisé par l'office du tourisme. Le traditionnel atelier enfants a rencontré, cette année encore, un franc succès. Les jeunes talents n'ont pas été oubliés, car pour la première fois une catégorie 13 - 17 ans leur a permis de concourir.

Quelques pas pour la vie

Anne Sophie est partie d'Alsace, le 1er mai, sur les chemins de St Jacques, afin de récolter des fonds pour l'association VML. Mathieu et plus de 50 Auvillais l'ont accompagnée, le 28 juin, dans cette marche symbolique.

L'urne qui trônait sur la table copieusement garnie par la Halle aux grains, a permis de récupérer 710 euros qui viendront s'ajouter aux nombreux dons.

Chantier du lavoir

Dès l'Antiquité, les Gallo-romains d'Alta-Villa ont su exploiter les richesses naturelles présentes dans le secteur telles que l'argile pour la fabrication de briques, tuiles, objets usuels, le bois pour les charpentes, les embarcations, les charrettes, les outils...

L'eau était également très importante et depuis cette époque nos ancêtres Auvillais ont fait preuve d'ingéniosité pour capter, canaliser et exploiter au mieux cette ressource indissociable de la vie.

Plusieurs galeries souterraines intactes permettent encore aujourd'hui d'alimenter notre beau lavoir en eau claire.

Cette eau désaltérait les hommes et les animaux, permettait de laver le linge...

Ce lieu de rencontre qu'est notre lavoir a connu un regain de vie durant 3 semaines cet été.

17 jeunes bénévoles internationaux de l'association Citrus venus de tous horizons (10 nationalités) ainsi que des bénévoles du village qui ont pris leur rôle d'encadrant technique très à cœur ont œuvré main dans la main afin de rénover ce lieu en sommeil depuis bien longtemps.

La charpente et la toiture du bâtiment qui abrite la fontaine ont été refaites à neuf, la rampe d'accès au

grand bassin est de nouveau en état et praticable (pose de galets de Garonne et de pierres vieilles), certains murs ont été mis en valeur et rejointoyés et l'ensemble a subi un nettoyage et un bon rafraîchissement, en respectant bien sûr la faune et la flore des lieux.

Les employés municipaux ont par la suite apposé un bardage de bois sur la partie disgracieuse du bâtiment, réalisé des avaloirs afin que l'eau de ruissèlement ne souille plus les lieux, et nettoyé les conduits et les bassins de la source.

Au delà de cette mise en valeur bien visible de cet élément important de notre patrimoine local, ce chantier fut une véritable expérience humaine et les oreilles

de notre bon vieux lavoir, qui ont jadis entendu tant de conversations de lavandières et autres, n'ont peut-être pas toujours compris ce qui s'est dit cet été de part la multitude de langues parlées lors des travaux.

Ce trait d'union entre le village et son port, situé sur le chemin pentu des Jacquets, revit aujourd'hui grâce à la motivation de volontaires venus d'ici et d'ailleurs.



10 nationalités étaient présentes pour restaurer le lavoir

A chacun maintenant de se réapproprier « Lou Putet » et de profiter du bruit reposant de l'eau, de la fraîcheur et de la quiétude du lieu.

Nous vous invitons à venir découvrir, si ce n'est déjà fait, le résultat des travaux et les pierres gravées

par les jeunes travailleurs.

Un grand merci à tous ceux qui ont participé à ce chantier.

Salle des fetes : nouvelles dispositions

Depuis le 1er septembre, Monique et Michel Chapon ont cessé leur activité.

Dans l'attente de trouver un remplaçant, il est nécessaire de mettre en place des dispositions d'occupation

nouvelles. Lors de la réunion du 18 septembre, entre la mairie et les présidents d'associations, il a été convenu d'appliquer les règles suivantes :

1. Pour les associations occupant la salle des fêtes de manière hebdomadaire la présidente ou le président, recevra une clé d'accès.
2. Pour toutes les autres formes d'occupations ponctuelles (réunions, lotos, soirées dansantes, etc) la réservation doit être faite à la mairie.

Les personnes ou associations organisatrices de manifestations seront responsables de l'état de propreté de la salle des fêtes après utilisation, ainsi que des clés remises par la mairie.

Les organisateurs et utilisateurs de la salle des fêtes devront, avant utilisation, demander une extension de garantie auprès de leur compagnie d'assurance.



Monique et Michel Chapon : une retraite bien méritée !

Conseil municipal du 27 juillet 2009

NOUVELLES POLITIQUES COMMUNALES
MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE :

Dans sa séance du 12 Juin 2009 le Conseil communautaire a souhaité se doter de nouvelles compétences et compléter des politiques plus anciennes.

> Le détail est beaucoup trop long pour être exposé ici, mais il est consultable en mairie ou sur le site internet de la commune.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'approuver la modification des statuts.

CONVENTION DE COOPÉRATION TECHNIQUE AVEC LE CONSEIL GÉNÉRAL DE TARN ET GARONNE :

Le Maire a exposé au conseil municipal les nouvelles modalités d'intervention du SATESE dans le domaine de l'eau.

Le SATESE (Service d'Assistance au Traitement des Effluents et au Suivi des Eaux) a été créé en 1976 pour apporter un appui technique aux collectivités dans le domaine de l'assainissement et des milieux aquatiques. Jusqu'à présent la commune bénéficiait d'une assistance technique gratuite, à l'exception de quelques prestations payantes. Pour continuer à bénéficier de ce service, une convention doit ainsi être établie entre la collectivité et le Conseil Général. La collectivité doit participer au financement du service.

Il est proposé au Conseil Municipal d'examiner les termes de la convention de partenariat de coopération technique proposée par le Département.

Après examen, le Conseil Municipal à l'unanimité, décide d'approuver les termes de la convention de partenariat à conclure avec le Conseil Général de Tarn et Garonne et autorise Monsieur le Maire à signer la convention, au nom et pour le compte de la commune.

OCCUPATION du DOMAINE PUBLIC :

Le Maire a exposé au Conseil Municipal que la commune est amenée régulièrement à accorder des autorisations d'occupation de son domaine public.

Il apparaît que ces autorisations gratuites, accordées à des associations, ne sont pas formalisées. L'article L 2144-3 du CGCT stipule :

« Le maire détermine les conditions dans lesquelles les locaux peuvent être utilisés compte tenu des nécessités de l'administration des

propriétés communales, du fonctionnement des services et du maintien de l'ordre public. Le conseil municipal fixe en tant que besoin, la contribution due à raison de cette utilisation. »

La loi du 20 décembre 2007 précise que : « l'autorisation d'occupation du domaine public peut également être délivrée gratuitement lorsque cette occupation ou cette utilisation ne présentent pas un objet commercial pour le bénéficiaire de l'autorisation. L'organe délibérant de la collectivité détermine les conditions dans lesquelles il est fait application de cet alinéa. »

Dans ces conditions, Le Maire a proposé au Conseil Municipal :

- de l'autoriser à signer une convention à titre gratuit avec les associations demandant l'occupation temporaire du domaine public dans un but non commercial - d'autoriser dans cette convention les associations à percevoir un droit d'entrée ou de location d'emplacement sur le domaine public durant cette période, dans la mesure où elles poursuivent un but d'intérêt général.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité (abstention de Mr Vincent MADAULE), approuve les propositions de Monsieur le Maire.

Pour le second semestre 2009 il s'agit de :

- l'Association « La Halle aux grains » pour le marché du dimanche et pour l'organisation de deux « vide-greniers » par an qui ont pour but de dynamiser la promotion du commerce sur la commune

- de l'office du Tourisme pour l'organisation de « Viens Peindre Auvillar » et du marché de Noël
- de la Sté Canine pour la promotion de la race canine

TAXE DE SÉJOUR :

Le Conseil Municipal, considérant l'intérêt pour la commune d'instituer une taxe de séjour pour faire face aux dépenses destinées à favoriser la fréquentation touristique de la commune, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'instituer à compter du 1er Janvier 2010 une taxe de séjour. Le détail des articles est consultable en mairie.

REQUALIFICATION DES ESPACES PUBLICS – CONTRAT DE MAITRISE D'ŒUVRE – AVENANT N° 1 :

Le Maire a rappelé au Conseil Municipal que le contrat de maîtrise signé avec Mr ROUILLARD, prévoyait un forfait de rémunération calculé sur la base d'un coût estimatif des travaux de 500 000 € HT.

De part ses compétences statutaires, la communauté de Communes va prendre en charge une partie de ces travaux. La part restant à la charge de la commune est estimée à 293 200 € HT.

Par conséquent, il y a lieu de réviser le forfait de rémunération.

Le Conseil Municipal à l'unanimité approuve la proposition de Mr le Maire et l'autorise à signer l'avenant N°1 au contrat de maîtrise d'œuvre RAPPORTS RELATIF AU PRIX ET A LA QUALITÉ, DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF ET DU SERVICE D'EAU POTABLE :

Si les élus souhaitent en faire une lecture plus approfondie, ces documents sont disponibles auprès du secrétariat de Mairie.

QUESTIONS DIVERSES : Commerce :

Mr et Mr Bernard BORÉAN cessent leur activité. La boulangerie sera reprise par Mr et Mme CHOUARD à compter du 1er septembre 2009.

Manifestations été 2009 :

Le spectacle de rues organisé par ACETO, la fête de la musique, les ballades nocturnes ont remporté un vif succès.

Départ de Mr et Mme CHAPON :

Mr et Mme Michel CHAPON cesseront d'assurer le gardiennage de la salle des fêtes au 31 Août 2009. Une annonce a été diffusée pour recruter un remplaçant, mais à ce jour aucune candidature sérieuse n'a été enregistrée.

Chantier CITRUS :

Le chantier a commencé depuis le 18 juillet et durera 3 semaines.

Les treize bénévoles internationaux qui participent à ce chantier sont encadrés par deux animateurs pédagogiques.

Mrs LAMER Guy, Robert DEVAUX et Francis BRUNE ont accepté quant à eux d'assurer l'encadrement technique du chantier avec l'appui de quelques élus.

Gendarmerie :

L'Adjudant RICHARD a pris ses fonctions en remplacement de l'Adjudant Daniel DELMAS, nommé à la Brigade de LAUZERTE.

Une rencontre en présence des adjoints est prévue très prochainement. A cette occasion seront abordés les problèmes liés à la sécurité et à l'incivilité qui exaspèrent les élus et les administrés. Ligne à grande vitesse (LGV) :

A l'initiative de Mr Christian ASTRUC, Conseiller Général, les élus du canton ont rencontré Mme Tiphaine CHERON, chargée d'études à Réseau Ferré de France. Suite p. 4

CONSEIL MUNICIPAL - suite

A cette occasion les modalités de pilotage et de concertation ainsi que le calendrier prévisionnel de réalisation des études de la ligne à Grande vitesse Bordeaux/Toulouse ont été présentés. Chaque commune a été invitée à identifier ses enjeux environnementaux.

Afin de préparer un travail le plus exhaustif possible, une réunion aura lieu le lundi 31 Août à 20h30 à la Mairie.

Nicolas DURAND :

Mr le Maire précise qu'il a fait savoir à Mr Nicolas DURAND que le Conseil Municipal souhaitait organiser une réception en son honneur suite à la victoire de PERPIGNAN en championnat de France de rugby.

En raison d'un emploi du temps chargé, une date n'a pas pu être arrêté rapidement. Mais c'est avec grand plaisir qu'il a accepté cette invitation à laquelle il envisage de répondre favorablement en septembre.

Commission Locale d'information :

Mr Gilles COMPAGNAT fait un compte rendu de la réunion de la commission « protection des populations » de la CLI qui s'est réunie le 24 juillet en mairie de Bardigues.

Trois points étaient à l'ordre du jour :

- Présentation des travaux du Comité Directeur pour la gestion de la phase post accidentelle d'une situation d'urgence radiologique (CODIRPA)
- Point sur la campagne de distribution d'iode 2009.

• Arrêté préfectoral du 17 juillet sur l'interdiction la pêche des anguilles.

Le Président informe la commission qu'il a été sollicité par les Maires du secteur concerné, dont Auvillar, pour demander des précisions à Mme la Préfète sur la portée de l'arrêté. En effet, celui ci fait état de présence de PCB dans la chair d'anguilles. Pourquoi ce périmètre allant de la limite avec le Lot et Garonne au barrage de Malause ? Les élus demandent si la Centrale de Golfech pourrait être à l'origine de ce problème ?

Les représentants du CNPE de Golfech se disent persuadés que les installations de la centrale ne sont pas concernées.

La représentante de la Préfecture s'engage à instruire cette question au plus tôt. Locaux vacants appartenant à l'IME :

Plusieurs élus s'interrogent sur le devenir de l'ensemble immobilier vétuste (ancien IME) appartenant à l'ANRAS.

Mr le Maire précise qu'à la demande du Conseil Général, une évaluation a été effectuée par le service des domaines. A ce jour aucun projet précis n'est défini.

Rebond (suite de la page 1)

Auvillar conservera longtemps dans sa mémoire l'émouvante image d'une place de la Halle bondée comme jamais, symbole d'unité, de générosité et de solidarité au service d'une cause : la maladie des enfants et la souffrance de leurs familles.

Quelques jours plus tard, les 3 et 4 juillet, notre village était une nouvelle fois réuni pour une toute autre cause : le spectacle son et lumière organisé par la municipalité et l'association ACETO (arts et culture en terre occitane). On pouvait craindre quelques jours seulement après une si importante mobilisation, que peut être, les bonnes volontés ne répondraient pas...

Il n'en fut rien. Ici encore le succès fut au rendez vous. Cet évènement a su créer, au moins l'espace d'un week-end, une ambiance chaleureuse et festive au sein de notre village. Nous ne remercierons jamais assez les bénévoles de l'association ACETO qui ont consacré une grande partie de leurs loisirs à l'écriture, la préparation, la manutention, la sonorisation, la mise en scène, ... du spectacle. Nous leur sommes infiniment reconnaissants pour la générosité de l'humanité qu'ils ont su insuffler dans ce projet. Nous sommes également fiers de l'image donnée par notre village au cours des deux représentations. Pendant ces quelques jours les Auvillais se sont joyeusement mélangés : Auvillais de souche, Auvillais récent, Auvillais d'un jour, Auvillais de 7 à 77 ans (en réalité de 18 mois à 83 ans).

Sitôt le rideau tombé, réunis autour du verre de l'amitié, nous nous sommes réjouis à la perspective de renouveler l'expérience l'année prochaine. Et peut être aussi, à celle de faire de ce spectacle un rendez vous incontournable de la vie Auvillaise.

Alors voilà « le goût de l'investissement, le bénévolat, l'amour de son village ». Il y a un peu de tout cela, et bien plus encore, dans ces deux évènements.

Site Internet de la Mairie : Bientôt du neuf

Le site Internet www.auvillar.fr est actuellement « géré » par le club informatique. Sa sécurité n'est plus suffisamment assurée. Il a d'ailleurs été piraté à deux reprises ces derniers temps.

Sur proposition du club informatique, la décision a été prise de confier la construction ainsi que la gestion d'un nouveau site, au service informatique du Centre Départemental de Gestion de la fonction territoriale (CDG82). Le centre de gestion est déjà le gestionnaire de nos matériels et logiciels informatiques.

Le basculement de la gestion du site au CDG82, prévue début 2010, devra améliorer la sécurité du site, et permettre de diffuser les informations à caractère réglementaire, les partages d'informations avec d'autres sites (manifestations, hébergements, annuaires). Dès début octobre, les échanges vont débuter avec le CDG 82 pour bâtir un site nouveau, convivial, mettant en avant les principaux atouts de notre cité, tels que le patrimoine, le tourisme, les chemins de St Jacques, l'hébergement et les activités économiques du village.

CARNET

DECES

Pierre LASCAUX le 15 mai
Inès DUSSAC le 30 mai
Georges LACOSTE le 17 juin
Marie-Thérèse CAPGRAS le 27 juin
Marcel DUSSAC le 29 juillet
Jean-Luc LAGARDE le 7 août
Robert LE TADIC le 21 août
Denis DUCASSE le 24 août
Guy HORDE le 16 septembre
Mireille CAGNATI le 26 septembre
Raoul CAMELIS le 24 octobre

NAISSANCES

Aubin CHALOPIN—LATRILLE le 15 avril
Enzo BUONO—MORELLE le 19 mai
Sacha VIGNES—LACZNY le 19 juin
Yuna, Laetitia, Tania ROUSSEAU née le 10 octobre

Aller au marché de valence

Pour les Auvillais ne disposant pas de véhicule, aller au marché de Valence d'Agen le mardi ne doit pas être un problème !

La société TRANSLOMAGNE peut faire la navette avec un retour vers 12 heures.

Pour cela, appeler le 05-63-94-02-97.

Pour les habitants du village, rendez vous à l'abri bus situé route de Valence à 9h30.

Pour les habitants de la campagne, le bus viendra les chercher au domicile.

Coût du transport : 2 euros aller et retour.

Franchement, à ce prix là, tous au marché le mardi matin !

Ne jetez plus vos vêtements usagés et en bon état !

Depuis quelques temps, un container de collecte de vêtements est à disposition au port, à coté du container de verres. Dans ce container peuvent être déposés des vêtements usagés et en bon état, des chaussures liées par paires, ainsi que du linge de maison.

Tout doit être déposé en sacs fermés, donc pas de dépôt en vrac.

La collecte est organisée par EMMAUS avec l'association LE RELAIS.

On peut donc avoir toute confiance dans cette association dont le seul objectif est de donner au plus démunis une réelle solution d'insertion par le travail.

MARIAGES

GALTIE Franck et GILLOT Patricia le 13 juin

MIALON Olivier et BOUSSIÉ Laura le 1er août

CAMARA Cheikh et RONGIER Séréna le 26 septembre

Colloque sur le développement durable

Notez le dès à présent sur vos agendas.

Le jeudi 12 novembre à la salle des fêtes à 20h30, nous vous proposerons une réunion-débat sur le thème du développement durable.

Cette réunion sera animée par Mme Veyret, spécialiste de la question, professeur à l'université de Paris 10 Nanterre.

Le 12 novembre dans la journée, les enfants des écoles seront également sensibilisés.

Nous espérons qu'ainsi, ils sauront inciter leurs parents à venir s'informer le soir même sur ce concept, dont chacun entend parler, sans savoir toujours le définir et surtout comment le mettre en place!!

Auvillar - Donzac



Comme nous l'avions annoncé dans le précédent bulletin, un accord entre les musées d'Auvillar et de Donzac permet la visite des trois musées - faïence, batterie et ruralité - pour la modique somme de 5 euros.

L'accord a été célébré lors de l'inauguration de la nouvelle porte du musée de la faïence le 30 juin.

Distribution de comprimés d'iode

En cas d'accident nucléaire, la prise de comprimés d'iode est un acte de protection essentiel des populations.

Une nouvelle campagne de distribution a débuté depuis le 15 juin. A ce jour, 41% des habitants situés dans la zone de la centrale de Golfech, ont retiré leurs boîtes de comprimés. Si vous n'avez pas encore fait le nécessaire, courez à la pharmacie avant la fin de l'année !

Ligne grande vitesse

Un dispositif d'étude et de concertation piloté par Réseau Ferré de France est en cours depuis quelques mois.

Une réunion a eu lieu à la mairie d'Auvillar le 03 septembre dernier, entre d'une part deux représentantes de RFF et du cabinet d'expert mandaté par RFF et d'autre part une délégation des élus du conseil municipal, conduite par le Maire.

Cette réunion avait pour but de passer en revue les zones de la commune impactées par le passage de la LGV dans le fuseau actuel de 5 km. A noter, que le centre du village n'est pas compris dans le fuseau. Les élus ont fait part des enjeux forts qui caractérisent notre territoire dans le fuseau du tracé actuel:

- Village protégé ;
- Zones agricoles irriguées ;
- 11 exploitations agricoles (élevage, viticulture, arboriculture, légumes, melons, céréales)
- Population d'exploitants agricoles jeune
- L'activité principale des exploitations en arboriculture et viticulture représente 80% de l'activité totale des dites exploitations
- Charte de qualité (label rouge)
- Centre aéré intercommunal de Gâches
- Artisanat

La délégation du conseil municipal a fait remonter à nos interlocutrices l'inquiétude des habitants et leur demande « d'en savoir plus, de savoir où on va et comment cela va se passer ». RFF réaffirme que le fuseau de passage de la LGV sera ramené à 1000 mètres à la fin de l'année après avoir étudié les impacts environnementaux. Début des travaux vers 2014.

Pour arriver à ce fuseau unique, la concertation va se prolonger, notamment lors de la prochaine réunion de la Commission Consultative de Tarn et Garonne qui se tiendra le 5 octobre prochain en Préfecture. Auvillar y est représenté par deux délégués. Nous sommes bien sur à votre disposition pour toute question complémentaire.